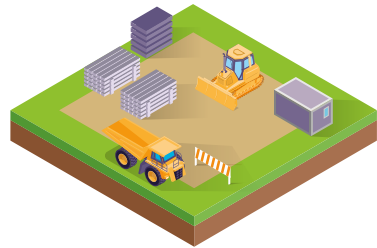


Comment ça marche ?

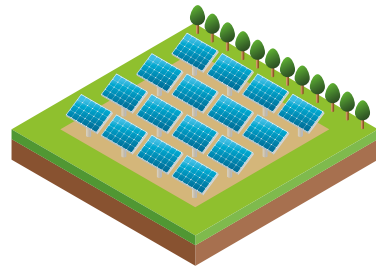


CONSTRUCTION

La construction de la centrale va durer 6 mois. Les principales étapes sont l'aménagement des accès, le terrassement, la pose des modules et enfin l'installation des équipements électriques.

EDF Renouvelables s'attache à rechercher des entreprises locales pour ces travaux.

Le chantier est adapté pour tenir compte de la biodiversité : plans de circulation des engins, sauvegarde des espèces (crapauds, hérissons, écureuils, lézards)...

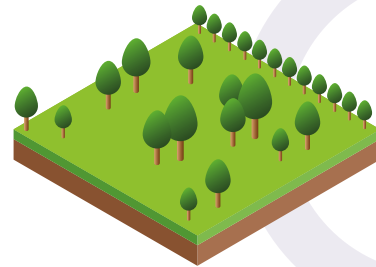


FONCTIONNEMENT

Le rayonnement du soleil sur les modules photovoltaïques produit un courant électrique continu.

L'électricité ainsi produite subit alors 2 transformations : un onduleur la convertit en courant alternatif avant que le transformateur élève sa tension au niveau utilisé par le réseau.

L'électricité peut ainsi être distribuée jusqu'aux habitations pendant 30 à 35 ans.



DÉMANTELEMENT ET RECYCLAGE

À l'issue de l'exploitation, le site est entièrement démantelé par EDF Renouvelables. Les modules sont alors recyclés par leur fabricant (jusqu'à 95 %), conformément à la législation européenne sur les déchets.

Plus d'informations sur www.pvcycle.fr.

La protection de l'environnement en 2 engagements



1 TENIR COMPTE DES SECTEURS SENSIBLES

Les pelouses et les boisements hygrophiles présentent un intérêt pour la biodiversité. Le projet a été adapté afin d'éviter ces zones et de les protéger en phase de chantier. La préservation de la qualité de l'eau a également été prise en considération.



2 RENFORCER LES REFUGES DE LA BIODIVERSITÉ

Dans un secteur très industrialisé, EDF Renouvelables aménagera un corridor écologique au sud de la centrale. Cette mesure répond à la volonté régionale de développer des « trames vertes et bleues » : des espaces favorisant la circulation et reproduction des espèces.

« EDF Renouvelables dispose désormais de plusieurs années de recul sur l'évolution des sites de production photovoltaïque en France. Les suivis réalisés, à la centrale de Toul-Rosières par exemple, montrent une végétalisation et une amélioration de la biodiversité. »

Camille MARCEL,
Cheffe de projets,
EDF Renouvelables



Le cœur du site d'implantation, au niveau de la ligne moyenne tension

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE D'OTTMARSHEIM



POUR UN MIX ÉNERGETIQUE DÉCARBONÉ

Sur les communes d'Ottmarsheim et Hombourg, une centrale photovoltaïque va compléter le mix énergétique local. À quelques mètres de l'ancienne centrale hydraulique d'Ottmarsheim, ce projet s'inscrit dans la dynamique d'enrichissement du mix énergétique local, avec une nouvelle énergie, le solaire.

2 PERMANENCES D'INFORMATION AVEC EDF RENOUVELABLES*

le 29 septembre 2020

Hombourg

16h-18h - mairie (25, rue Principale)

Ottmarsheim

18h30-20h30 - Salle des fêtes (14, rue du Rhin)

* sans rendez-vous, port du masque obligatoire

Centrale photovoltaïque de Romilly (Aube)



15,54 MWc

Puissance installée
(Mégawatts crête)



13,8 ha

Surface du terrain
d'implantation



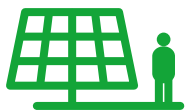
de 30 à
35 ans

Durée de vie
de la centrale



+ de
7 000
personnes

Production annuelle
attendue en équivalent
de consommation



2,6 mètres

Hauteur maximale
des structures

CONTACTEZ-NOUS !

Camille MARCEL

Cheffe de projet EDF Renouvelables

01 40 90 23 21 • camille.marcel@edf-re.fr



Le porteur de projet

EDF Renouvelables est la filiale du Groupe EDF dédiée au développement des énergies solaires et éoliennes, sur terre et en mer, ainsi que du stockage d'énergie. L'entreprise dispose d'une expérience de plus de 20 ans dans le développement des renouvelables, en France et dans plus de 20 pays dans le monde. Elle bénéficie de la pérennité et de l'assise d'un grand groupe, ancré durablement dans les territoires. Les équipes d'EDF Renouvelables interviennent à toutes les étapes de vie d'un projet : évaluer le potentiel du territoire, concevoir le projet le plus adapté au contexte local, assurer la construction, l'exploitation et le démantèlement des installations.

LES ÉTAPES DU PROJET

DÉBUT 2019
Présentation du projet
aux élus locaux et aux
services de l'État

JUIN 2019
Dépôt de la demande
d'autorisation

2021
Autorisation potentielle
puis lancement
des travaux

PRINTEMPS 2019
Études
environnementales

2020
Instruction par les
services de l'État et
enquête publique

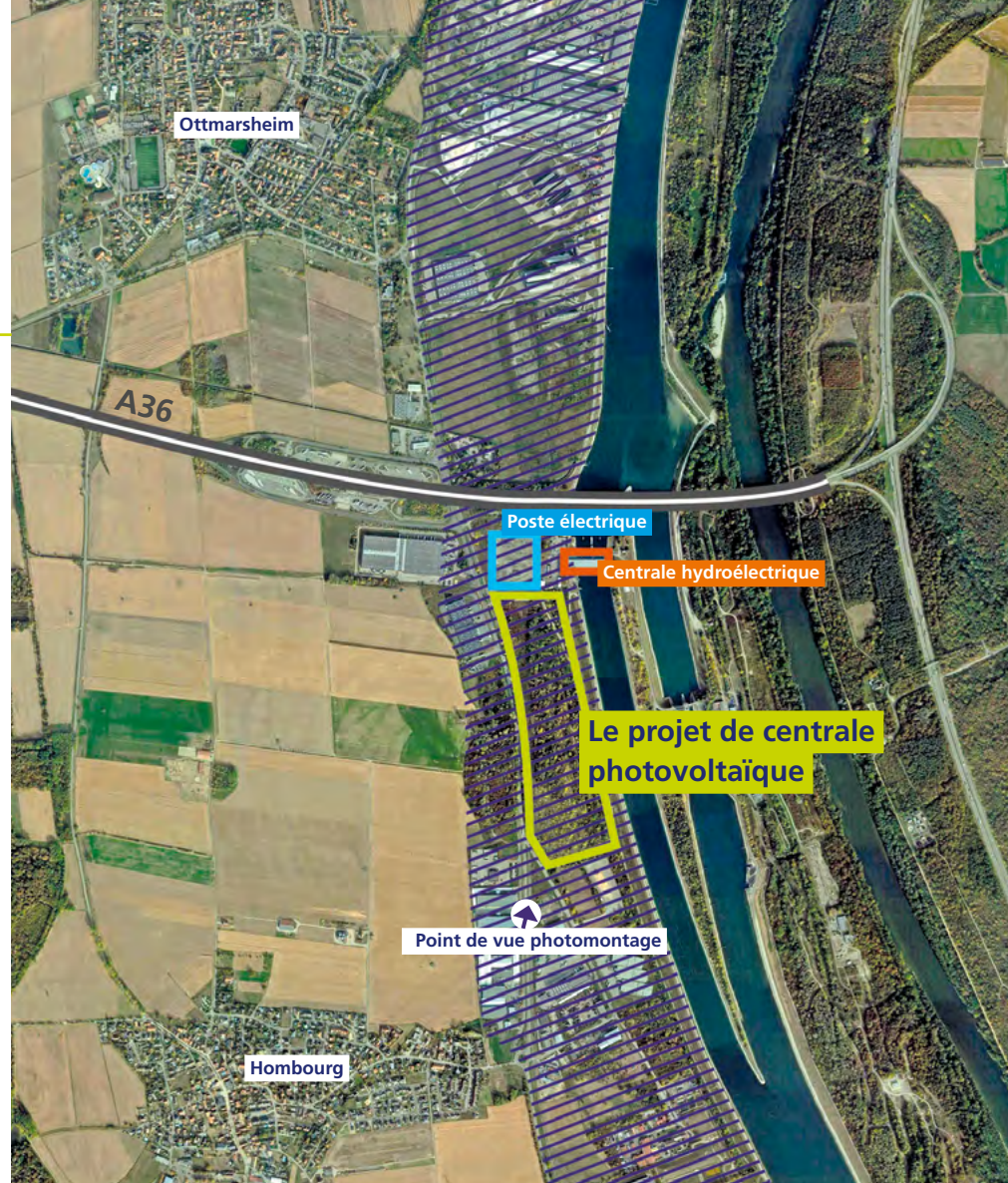
2^e semestre 2022
Mise en service
prévisionnelle

Un territoire d'énergies

La production d'électricité est indissociable de l'histoire du Grand Canal d'Alsace. En bordure de la centrale hydroélectrique, le groupe EDF disposait d'un terrain destiné à des activités liées à l'énergie thermique. Avec l'impératif de transition écologique, EDF a réorienté ce terrain vers la production photovoltaïque en le confiant à la filiale EDF Renouvelables.

Le projet répond à plusieurs enjeux : lutte contre le changement climatique, transition énergétique du territoire, réhabilitation de site industriel.

Consultées, les communes ont rappelé l'importance de l'intégration paysagère. Une demande prise en compte par EDF Renouvelables en complétant et ajoutant des haies arborées autour de la future centrale, qui sera ainsi très peu visible depuis le canal et la RD52.



Photomontage depuis la RD 52, à 200 mètres du projet



Le projet est localisé sur un terrain plat, déjà bordé d'arbres assurant un masque végétal. Le site sera très peu visible, sauf depuis le passage de l'A36 au-dessus du Grand Canal d'Alsace (vue surélevée, à 200 m environ du site).



Une haie étagée contribue à l'intégration de la centrale dans un paysage à la transition entre pôle industriel et cordon boisé des rives du Rhin (vue surélevée, à 200 m environ du site, projection à 5 ans).

Un site au carrefour des énergies

L'HISTORIQUE DU SITE

La construction de la centrale hydroélectrique d'Ottmarsheim et de son poste électrique débute en 1947. Jusqu'en 1952, un chantier gigantesque se déploie autour du barrage actuel, avec 19 millions de m³ de terrassements. Sur la partie sud du site, à Hombourg, la ville éphémère « Gare 8 » pousse, avec des habitations pour les ouvriers, des sites de stockage, une centrale à béton... La photo aérienne ci-contre, datée de 1950, témoigne de l'ampleur du chantier.

À l'issue des travaux, la végétation recouvre assez rapidement la partie nord du site d'implantation de la centrale photovoltaïque. Au sud, des installations sont conservées jusqu'aux années 1970.

Aujourd'hui encore, le site reste partiellement pollué par ce passé industriel : dalles de béton, traces d'enrobés, fosses...



La construction du barrage en 1950, avec la cité de Hombourg
Carte postale éditée par EDF en 1950, aimablement mise à disposition par Michel ROUAL

UNE CENTRALE AU CŒUR D'UN PÔLE INDUSTRIEL

Depuis les années 1950, les activités industrielles se sont développées sur toute la rive du Grand Canal d'Alsace à Ottmarsheim. La réalisation d'une centrale photovoltaïque y est donc cohérente à deux titres :

- Au niveau local, elle participe au maintien et à la modernisation de l'activité industrielle à Ottmarsheim ;
- En cohérence avec les objectifs nationaux, elle développe les énergies sur des terrains industriels et en partie pollués pour conserver les espaces naturels préservés et les terrains agricoles.



Poste électrique d'Ottmarsheim, sur lequel la centrale photovoltaïque sera raccordée

PHOTOVOLTAÏQUE ET HYDRAULIQUE : UN MIX COMPLÉMENTAIRE

Depuis 1990, le groupe EDF a divisé par 3 ses émissions de carbone. Pour y parvenir, EDF développe de nouveaux modes de production renouvelables, en complément de ses sites historiques.

Le Grand Canal d'Alsace est parcouru de centrales hydroélectriques « au fil de l'eau » : elles fournissent de l'électricité en permanence, avec une augmentation de la production lorsque le débit s'élève, notamment en hiver.

La centrale photovoltaïque d'Ottmarsheim viendra offrir un complément en journée grâce aux conditions favorables d'ensoleillement. Sa production couvrira les besoins en électricité de 7 000 personnes, soit 2,2 fois la population des communes d'Ottmarsheim et Hombourg.



Une seconde vie

« Installée à proximité de la centrale hydroélectrique d'EDF, la future centrale solaire d'Ottmarsheim permettra la revalorisation de ce foncier industriel, en phase avec les enjeux de transition énergétique et écologique du territoire. La mobilisation de ce type de surface à destination industrielle est une brique clé de la réussite du Plan Solaire d'EDF, lancé fin 2017. Nous sommes heureux d'ouvrir avec ce projet, une nouvelle page de notre histoire énergétique locale. »

Didier FRUHAUF
Directeur du développement territorial Alsace